

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2015**

**PRESENTS** : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

**EXCUSES** : Mmes BRAUD et CAIGNON

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Anne GODREAU a été désignée secrétaire.

Monsieur le Maire précise que le fonds de concours spécifique de 1 500 € par commune prévu par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges pour réaliser les études financières n'est pas légal pour la Préfecture. Aucune décision n'a été prise au niveau de la Communauté de Communes pour la suite à donner.

## **1 – TRAVAUX A LA SALLE DE SPORTS ET VENTE DES PANNEAUX SANDWICHS**

(046-15)

L'entreprise BRIAND, par lettre du 24 septembre dernier, a informé la commune qu'elle désignait des sous-traitants pour les travaux de la salle de sports :

- l'Entreprise FILETS SECURIT 49 de St Christophe-du-Bois pour la pose de files de sécurité,
- l'Entreprise JDS Couverture Bardage de la Renaudière pour la pose de couverture.

Mr le Maire informe le conseil que Mr Francis GABORIAU, artisan à Monsireigne, souhaite récupérer les panneaux sandwichs que l'entreprise JDS va déposer. Un tarif doit être fixé par le conseil. Après délibération et en concertation avec le demandeur, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente du lot complet à la somme de 3 600 € (sans TVA). Les particuliers désirant en acquérir quelques unités peuvent s'adresser directement à Mr Gaboriau.

## **2 – CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION DE TYPES PLANTES DE ROSEAUX**

(047-15)

La SICCA ETUDES de Belleville-sur-Vie, maître d'œuvre pour l'extension de la lagune, a fait savoir à la commune que le Conseil Départemental passait en commission le 19 novembre prochain, le dossier de demande de subvention. De ce fait, le résultat de l'appel d'offres doit être connu au préalable. Le marché va être préparé dans les meilleurs délais. Mr le Maire rappelle que par délibération du 25 novembre 2014, le conseil l'avait autorisé à solliciter les subventions et à lancer l'appel d'offres en procédure adaptée. Le Maire propose que le conseil l'autorise à signer le marché, dont le montant prévisionnel est de 381 225 € H.T. L'ouverture des plis se fera par la commission assainissement. Le conseil donne délégation au Maire pour signer le marché avec l'entreprise qui sera retenue.

## **3 – TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2016 ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

(048-15)

Mr le Maire rappelle que la redevance d'assainissement pour 2015 est de 1.18 € le m<sup>3</sup>. Cette redevance a été augmentée de 2.60 % en 2014. Après délibération, le conseil décide de la maintenir à 1.18 € le m<sup>3</sup> pour 2016.

Le conseil maintient le montant de la Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif (PAC) à 765 € pour les constructions nouvelles et les constructions existantes (réhabilitations de logements raccordables au réseau ainsi que les maisons actuellement non raccordées mais raccordables au réseau existant) et à 383 € pour les ateliers artisanaux.

#### **4 – FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS 2015 POUR DES LOCATIONS DE SALLES** (049-15)

##### **A ) POUR LES FEUX DE L'HIVER (Association des Feux de l'Eté) des 19 et 20 DECEMBRE :**

En 2014, cette association avait également utilisée la salle. Le conseil avait fixé le même tarif qu'une association locale pour une boum, soirée disco, soit pour 2015, la somme de 124 € pour les deux salles + 32 € de scène, soit un total de 156 € la journée. Après discussion, (Mr Yannick BLUTEAU, un des responsables de la manifestation, n'a pas pris part à la décision), le conseil a décidé de fixer le même tarif qu'une association locale soit globalement 156 € x 2 jours = 312 €.

##### **B) POUR LE CMR MAISON DU DIOCESE DE LA ROCHE SUR YON – ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE**

Le 11 octobre, a lieu l'assemblée générale du CMR (Chrétiens dans le Monde Rural). Le Maire propose d'appliquer le tarif « Assemblée générale et réunions commerciales avec cuisine », soit la somme de 125 € + la scène 32 € + la sonorisation 26 € soit un total de 183 €. Le conseil accepte cette proposition. La somme de 183 € sera demandée au CMR.

##### **C) POUR LA PAELLA DU BASKET LE 17 OCTOBRE**

La réservation de la salle en soirée, a été annulée. Par contre, la salle du bar avec cuisine sera utilisée le matin pour les repas à domicile. Le Maire demande au conseil de fixer un tarif pour cette location. Après délibération, le conseil décide d'appliquer le tarif cuisine soit 52 €.

#### **5 – TRAVAUX DE VOIRIE**

##### **A) PROGRAMME DE TRAVAUX 2015**

Mr Dominique BROSSEAU, Adjoint à la voirie, a informé le conseil que le programme de travaux de voirie s'est réalisé dans les délais par l'entreprise COLAS de Fontenay-le-Comte. Il remercie les agriculteurs et les riverains pour leur collaboration en raison de la gêne occasionnée. Il ne reste qu'à réaliser l'enduit du regard intérieur du Petit Tillay. La réception des travaux a été faite ce jour, à 17 h à la mairie.

##### **B) AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DU GRAND LAY ET RUE DE ROCHEREAU**

Pour l'aménagement de sécurité de la Rue du Grand Lay et de la Rue de Rochereau, l'entreprise CHARIER T.P Sud a fourni un devis de 4 313.93 € TTC. Celui-ci a été présenté par Dominique BROSSEAU. Sont prévus :

- pour la Rue du Grand Lay : Fourniture et pose de balises à l'entrée de l'agglomération, chicanes devant le N° 27 et le N°18 et aménagement du carrefour de l'impasse de la Fontaine,
- pour la Rue de Rochereau : Chicanes devant la place du Doué Giraud, devant la bibliothèque, devant le N° 78 et le N° 91.

Les chicanes seront réalisés par un marquage au sol, bandes en zébras en peinture routière blanche avec fournitures et pose de balises blanches.

La signalisation provisoire sera facturée 1 929.60 € TTC.

##### **C) SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU « PETIT CLOU »**

Mr Jean-Pierre GUILLOU de l'Agence Routière de Pouzauges a transmis en mairie une esquisse de propositions qui pourraient permettre à la commune de sécuriser la traversée du lieu-dit du « Petit Clou ». Cette esquisse représente une piste de réflexion. Le plan a été présenté au conseil par Mr Dominique BROSSEAU. La commission voirie étudiera sur place les propositions faites. Comme convenu lors de la dernière réunion du conseil, la

SAET fera une première estimation et l'établissement de demande de subventions pour 2017 au titre des aménagements de sécurité sur route départementale en traverse de hameaux et au titre des amendes de police.

## **6 – PROJET DE LOTISSEMENT DES ACACIAS (ESTIMATION DES TRAVAUX)**

Mr Philippe AUVINET, de la SPL, est venu en mairie le lundi 5 octobre pour l'estimation des travaux concernant la desserte d'une première tranche de 12 lots dite tranche **1a**. Le budget prévisionnel est estimé à 314 000 €. Pour le lancement de l'appel d'offres, la tranche 1a (12 lots) serait ferme et la tranche 1b en conditionnel pour 5 ans. Elle pourrait être reportée ou supprimée.

Les honoraires de la SAET (maître d'œuvre) étaient prévus sur l'ensemble des deux tranches 1a et 1b au taux de 3 %. En réalisant le dossier de consultation des entreprises avec une tranche ferme et une tranche conditionnelle sur les travaux de la tranche 1b, la rémunération de la SAET sera forfaitisée sur la base du contrat signé. Seule une partie de la mission relative à la tranche 1b sera réalisée en 2016, soit 2 002 € H.T., le solde (4 254 € H.T.) sera facturé au fur et à mesure de la réalisation de la tranche 1b.

Le conseil municipal décide de prévoir les travaux de la tranche 1a en 2016 en ouvrant des crédits par anticipation au budget communal avant le vote d'un budget annexe lotissement en mars prochain.

## **7 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ET DEMANDE D'EMPRUNT** (050-051-15)

Le conseil décide d'effectuer une décision modificative N°2 du budget communal. Elle est équilibrée en section de fonctionnement à 46 100 € et en section d'investissement à – 57830 €. Au budget primitif, il était prévu un emprunt global de 184 000 €. Celui-ci n'est plus que de 62 000 € pour la voirie et 76 000 € pour la salle de sports, soit un total de 138 000 € dont 20 000 € de court terme TVA. Quatre banques seront consultées pour réaliser l'emprunt de 136 000 €, à taux fixe, sur 15 ans, avec échéances trimestrielles et le CT T.V.A. (la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Poste).

Mme Anne GODREAU propose d'intégrer la commission budgets-dossiers de subventions, en remplacement de Mme Laure GAUTREAU démissionnaire. Le conseil accepte.

## **8 – LOCATION DU LOGEMENT 4 BIS PLACE DE L'EGLISE**

La locataire a quitté les lieux. Le logement est donc disponible pour un loyer mensuel de 367 € 53.

## **9 – VISITE D'UNE EPICERIE COMMUNAUTAIRE**

Mr Gérard PRUGNEAUX informe le conseil que le rendez-vous avec le maire de Savenières (une commune située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Angers) au sujet de l'épicerie coopérative est fixé au **mardi 20 octobre à 10 h 30 à la mairie de Savenières**. Les élus intéressés réservent la date.

## **10 – CONSTITUTION DES DIFFERENTES INSTANCES PLUi - PLH et PROJET DE TERRITOIRE**

Suite à la réunion de la commission Aménagement du Territoire et Mutualisation de la Cté de Communes et dans le cadre des opérations relatives au PLUi, au PLH et au Projet de territoire, il est nécessaire de constituer des comités de pilotages. Mr le Maire demande aux conseillers intéressés de s'inscrire. Mr Michel GABORIT se propose pour le PLH, Mr Joël CHATEIGNER pour le Comité de Pilotage Intercommunal PLUi et Mr Henri ROBICHON pour le Comité Technique PLUi. Mr le Maire est inscrit dans le projet de territoire.

## **11 – RENCONTRE ENTRE LES ELUS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HERBIERS ET DE CELLE DE POUZAUGES**

Monsieur le Maire a présenté aux élus le compte rendu de la réunion du 5 octobre dernier. Des études

sont en cours pour se lancer soit vers une Communauté de Communes nouvelle soit une Communauté d'Agglomération. Un calendrier prévisionnel envisage une décision définitive à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **13 –FIXATION DE DATES DE COMMISSIONS ET DE CONSEIL**

**Commission bâtiments** : le mercredi 7 octobre, à 19 H 15 à la mairie

**Commission garderie** : le jeudi 22 octobre, à 20 H 30 à la mairie,

**Commission voirie** : la date reste à définir en fonction des intervenants extérieurs.

**Conseil Municipal** : le mardi 27 octobre à 20 H 30

**Commission finances** : la date reste à définir en fonction du retour des banques.

Les élus vont distribués le bulletin communautaire auprès de la population. Ils ont été destinataires de la revue les 2 Beccs

Vu par le secrétaire de séance : Anne GODREAU  
Le Maire : Michel BOCQUIER